

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 18413 Numéro SIREN : 804 506 350 Nom ou dénomination : 360 DEGRÉS FAHRENHEIT

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2020 sous le numéro de dépôt 52928

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 30-07-2020

N° DE DEPOT : 052928

N° GESTION : 2014B18413

N° SIREN : 804506350

DENOMINATION : 360 DEGRÉS FAHRENHEIT

ADRESSE : 6 Villa Bosquet 75007 Paris

MILLESIME : 2019

360 DEGRES FAHRENHEIT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale mixte du 01 octobre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 360° FAHRENHEIT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du 10 juillet 2019 par la direction et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

A paris le 10 juillet 2020



Richard-Régis OGBI

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

SAS 360° FAHRENHEIT
ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société² à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris le 10 juillet 2020

<i>Richard-Régis OGBI</i>	
	
<i>Commissaire aux comptes titulaire</i>	

Bilan et Compte de résultat

360 DEGRES FAHRENHEIT

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	57 602	38 401	19 201	1,14	48 002	2,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	19 353	11 619	7 734	0,48	4 151	0,24
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mlse en équivalence						
Autres Participations	2 500		2 500	0,15	2 500	0,15
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 890		6 890	0,41	6 890	0,40
TOTAL (I)	86 345	50 020	36 325	2,10	61 542	3,59
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Merchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	1 068 395	10 773	1 057 622	62,95	1 267 840	73,92
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	7 798		7 798	0,48	2 966	0,17
. Personnel						
. Organismes sociaux	2 358		2 358	0,14		
. Etat, impôts sur les bénéfices	9 131		9 131	0,54	7 939	0,48
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	144 723		144 723	8,61	140 463	8,10
. Autres	1 105		1 105	0,07		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instrument de trésorerie						
Disponibilités	420 546		420 546	25,03	224 092	13,07
Charges constatées d'avance	532		532	0,03	10 366	0,06
TOTAL (II)	1 654 587	10 773	1 643 815	97,04	1 653 665	96,41
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 740 932	60 792	1 680 139	100,00	1 715 207	100,00

360 DEGRES FAHRENHEIT

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou Individuel (dont versé : 100 000)	100 000	5,95	100 000	5,95
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	161 182	9,59	161 182	9,40
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	6 081	0,36	182	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	262 517	15,82	150 441	8,77
Résultat de l'exercice	63 248	3,70	117 975	6,88
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	593 028	35,30	529 780	30,09
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	9 901	0,59	9 291	0,54
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 17 620	42,71	819 424	47,77
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	28 023	1,61	46 125	2,68
. Organismes sociaux	29 139	1,73	26 993	1,57
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	229 267	13,65	241 457	14,08
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 363	0,26	11 765	0,69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	52 187	3,10	30 373	1,77
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	16 631	0,99		
TOTAL (IV)	1 087 111	64,70	1 185 427	69,11
Ecart de conversion passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 680 139	100,00	1 715 207	100,00

360 DEGRES FAHRENHEIT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens					-310	0.80	310	-100.00	
Production vendue services	2 347 376		2 347 376	100.00	2 585 560	100.01	-238 184	-9.20	
Chiffres d'Affaires Nets	2 347 376		2 347 376	100.00	2 585 251	100.00	-237 875	-9.19	
Production stockée									
Production immobilisée					57 602	2.23	-57 602	-100.00	
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			22 879	0.97	10 710	0.41	12 169	112.62	
Autres produits			10	0.00	858	0.03	-848	-88.82	
Total des produits d'exploitation (I)			2 370 265	100.93	2 654 421	102.58	-284 156	-10.70	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)			949	0.04	725	0.03	224	30.90	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			1 781 196	75.88	1 792 953	69.35	-11 757	-0.65	
Impôts, taxes et versements assimilés			6 972	0.30	9 277	0.36	-2 305	-24.84	
Salaires et traitements			355 439	15.14	456 363	17.65	-100 924	-28.10	
Charges sociales			122 931	5.24	138 573	5.26	-15 642	-11.28	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			32 666	1.39	12 643	0.49	20 023	158.37	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			8 172	0.35	19 356	0.75	-11 184	-57.77	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			191	0.01	1 437	0.06	-1 246	-86.70	
Total des charges d'exploitation (II)			2 308 515	98.34	2 431 326	94.05	-122 811	-5.04	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			61 750	2.63	223 095	8.63	-161 345	-72.31	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations					733	0.03	-733	-100.00	
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)					733	0.03	-733	-100.00	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilés									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)					733	0.03	-733	-100.00	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)					733	0.03	-733	-100.00	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			61 750	2.63	223 828	8.66	-162 078	-72.40	

360 DEGRES FAHRENHEIT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 0,00		20	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	52 562 2,24	16 196 0,63	36 366	224,54
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	52 562 2,24	16 196 0,63	36 366	224,66
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		45 0,00	-45	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 486 1,13	67 772 2,02	-41 286	-60,91
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	26 486 1,13	67 817 2,82	-41 331	-60,93
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	26 095 1,11	-51 621 -1,98	77 716	150,55
Participation des salariés (IX)		20 503 0,79	-20 503	-100,00
Impôts sur les bénéfices (X)	24 597 1,05	33 728 1,00	-9 131	-27,08
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 422 847 103,22	2 671 349 103,33	-248 502	-9,29
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 359 599 100,52	2 553 374 98,77	-193 775	-7,58
RÉSULTAT NET	63 248 2,69	117 975 4,50	-54 727	-46,38
	<i>Bénéfice</i>	<i>Bénéfice</i>		
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes**360 DEGRES FAHRENHEIT****ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 680 139,29 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 63 247,98 euros.

Les Informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/07/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficient des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposables.

360 DEGRES FAHRENHEIT**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Evénements postérieurs à la clôture:

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture des comptes, et le 25 juin 2020, date d'arrêté des comptes, est survenue la crise sanitaire du Covid-19.

La situation dans ce contexte pandémique reste incertaine.

A ce stade, il est difficile de mesurer les impacts de l'activité.

Nomination d'un directeur général:

Le 16 octobre 2019, et suite à une assemblée générale ordinaire, la société N2LT Partners a été nommée en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée.

Apport des titres:

Les actions de la société ont fait l'objet d'un apport par les associés au profit de la société LOOPING.

360 DEGRES FAHRENHEIT

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 86 345 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	57 602			57 602
Immobilisations corporelles	13 969	7 738	2 354	19 353
Immobilisations financières	9 390			9 390
TOTAL	80 961	7 738	2 354	86 345

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 50 020 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	9 600	28 801		38 401
Immobilisations corporelles	9 818	3 865	2 064	11 619
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	19 419	32 666	2 064	50 020

3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Site internet	57 602	38 401	19 201	2 ans
Matériels bureautiques et informa	19 353	11 619	7 734	de 3 à 5 ans
TOTAL	76 955	50 020	26 935	

3.2 - Etat des créances = 1 240 931 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	6 890		6 890
Actif circulant & charges d'avance	1 234 041	1 234 041	
TOTAL	1 240 931	1 234 041	6 890

3.3 - Provisions pour dépréciation = 10 773 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
S Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	22 642	8 172	20 042		10 773
Comptes financiers					
Total	22 642	8 172	20 042		10 773

360 DEGRES FAHRENHEIT**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 52 426 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	48 964
Autres créances	3 462
Disponibilités	
TOTAL	52 426

3.5 - Charges constatées d'avance = 532 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



360 DEGRES FAHRENHEIT

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 100 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1818	55,01	100 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1818	55,01	100 000

4.2 - Etat des dettes = 1 087 111 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	9 901	9 901		
Fournisseurs	717 620	717 620		
Dettes fiscales & sociales	290 793	290 793		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	52 167	52 167		
Produits constatés d'avance	16 631	16 631		
TOTAL	1 087 111	1 087 111		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 264 631 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établi. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	229 888
Dettes fiscales & sociales	34 743
Autres dettes	
TOTAL	264 631

4.4 - Produits constatés d'avance = 16 631 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

360 DEGRES FAHRENHEIT

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 347 376 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 348 799	100,06 %
Rabais, remises & ristournes accord.	-1 423	-0,06 %
TOTAL	2 347 376	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

f

360 DEGRES FAHRENHEIT**ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 300
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	6 300

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	9	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	9	0

f

360 DEGRES FAHRENHEIT

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 52 426 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	48 964
Clients • factures à établir(418100)	48 964
Autres créances :	3 462
Fournisseurs • avoirs à recevoir(409800)	1 105
Autres produits sociaux à recevoir(438700)	2 358
TOTAL	52 426

8.2 - Charges constatées d'événement = 532 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	532
TOTAL	532

8.3 - Charges à payer = 264 631 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	229 888
Fournisseurs - factures non parvenues(408100)	229 888
Dettes fiscales et sociales :	34 743
Dettes provisionnées de congés payés(428200)	24 631
Intéressement(428610)	2 842
Charges sociales provisionnées sur cp(438200)	7 271
TOTAL	264 631

8.4 - Produits constatés d'avance = 16 631 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	16 631
TOTAL	16 631

9

360 DEGRÉS FAHRENHEIT
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €
Siège social : 6, Villa Bosquet 75007 Paris
804 506 350 R.C.S. Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 23 JUILLET 2020**

CINQUIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve la proposition d'affectation du Président et décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019 se traduisant par un bénéfice net comptable de 63.248 Euros comme suit :

Dotation de la réserve légale pour :	3.162 Euros
Le solde s'élevant à :	60.086 Euros
est affecté au compte « report à nouveau ».	

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

Pour copie certifiée conforme par le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a large, loopy flourish.